

1. RISQUES INFECTIEUX – REGLES SANITAIRES

EXEMPLE DE MISE A JOUR DE PPSPS

EVITER LA DIFFUSION DU COVID-19 – EVITER LA CONTAGION

selon le guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction

1.1. RISQUE INFECTIEUX – COVID 19

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Le Covid-19 fait partie de la famille des coronavirus qui forment une grande famille de virus responsables généralement de rhumes et de syndromes grippaux bénins. Le covid-19 présente des formes graves voire mortelles, en particulier, chez les personnes fragiles (personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques, mucoviscidose, insuffisance respiratoire, femmes enceintes, ...) ou/et travailleurs à risque élevé (diabétique, obésité, asthme, etc.)</p> <p>Voir le guide OPPBTP fiche conseils « Les Salariés à risque élevé ».</p> <p>La transmission du virus s'effectue par projection de gouttelettes et par contact physique, principalement par les mains, via des objets contaminés, ce qui en fait une maladie très contagieuse (même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux, d'un éternuement ou discussion de plus de 15 minutes en l'absence de mesures de protection...).</p> <p>Aujourd'hui (09 Mai 2020), il n'y a ni vaccin ni traitement spécifique.</p> <p>Seul le respect des mesures préventives permet de limiter les risques d'infection. Prévenir la diffusion et la contagion du Covid-19 exige de porter une attention soutenue aux mesures barrières dans les activités de chantier BTP et annexes (bureaux, fournisseurs...).</p>			<p>PRÉVENTIONBTP</p> <p>EXTRAIT DU GUIDE DE PRÉCONISATIONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE POUR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS DE LA CONSTRUCTION EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19</p>
<p>Notre Protocole sanitaire (en annexe) ainsi que la mise à jour de notre PPSPS permettent de respecter strictement le guide de préconisations de sécurité sanitaires édité par l'OPPBT du 10 Avril 2020 et le PGCSPS du chantier. Ils ont pour objectif de lister l'ensemble des mesures générales et spécifiques à mettre en œuvre pour assurer les conditions sanitaires permettant une reprise et maintien d'activité en période de pandémie de Coronavirus Covid-19.</p> <p>Le Protocole Sanitaire est joint, par ailleurs, en annexe du Plan Prévention (Décret 92) ou du PPSPS Covid-19(Décret 94).</p>			

1.2. PROTOCOLE SANITAIRE DE L'ENTREPRISE ET PPSPS COVID 19

1.2.1 Méthodologie

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Afin de structurer et d'harmoniser les PPSPS sur le risque infectieux Covid-19 Nous avons établi un protocole sanitaire disposant de 4 Volets reprenant le guide édité par l'OPPBTP.</p> <p>1/ Dispositions sanitaires dans l'entreprise 2/ Dispositions sanitaires chez le particulier 3/ Dispositions sanitaires chez le professionnel (Décret 92 - plan de Prévention) 4/ Dispositions sanitaires sur les chantiers (Décret 94 – PGCSPS- PPSPS)</p> <p>Le protocole est joint en annexe de notre PPSPS.</p>	<p>Chef d'entreprise Référent Covid-19 Entreprise Référent Covid-19 Chantier</p>	<p>Tous les travailleurs</p>	<p>Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.</p>

1.2.2 Le Protocole Sanitaire de l'Entreprise

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Notre Protocole indique les dispositions générales sanitaires que nous mettons en œuvre face au risque infectieux Covid-19 en respectant les consignes du guide. Le covigramme en annexe permet de repérer les points à traiter.</p>	<p>Chef d'entreprise</p>	<p>Tous les Travailleurs</p>	<p>Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.</p>

1.2.3 Le PPSPS

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Notre PPSPS reprend les consignes du PGCSPS sur les spécificités chantier Covid-19.</p> <p>Les consignes sanitaires générales issues du guide de préconisations édité par l'OPPBTP sont traitées par le protocole Sanitaire de notre Entreprise.</p> <p>Notre référent Covid-19 chantier doit avoir pris connaissance des dispositions sanitaires décrites dans le guide édité par l'OPPBTP, du protocole sanitaire de l'entreprise auquel il peut participer, du PGCSPS Covid-19, du PPSPS de l'entreprise auquel il peut participer.</p> <p>L'ensemble de ces documents permet au référent Covid-19 Chantier d'agir en faisant respecter les consignes sanitaires, d'animer des réunions ¼ d'H sécurité de rappel aux travailleurs, de consigner les dysfonctionnements en vue de rétablir les règles sanitaires, de tracer son action sur un registre en vue de justifier les points sanitaires mis en œuvre visant à éviter la diffusion du virus et la contagion.</p>	<p>Chef d'entreprise Chargé de prévention Référent Covid- 19 entreprise Référent Covid- 19 Chantier</p>	<p>Tous les travailleurs</p>	<p>Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.</p>

1.3. SPECIFICITE CHANTIER : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS COVID 19 (Exemple)

1.3.1 Nature des travaux à réaliser

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
- Les travaux consistent à :			Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.

1.3.2 Désignation du ou/et des Référents Covid-19

Descriptif	Téléphone		Objectifs et observations
- Nom Prénom-Téléphone du Référent Covid-19 Entreprise : - Nom Prénom-Téléphone du Référent Covid-19 Chantier :			Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.

1.3.3 Effectif sur le Chantier

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
- Nombre de travailleurs sur le chantier : - Le nom des travailleurs présents est inscrit sur le registre (autorisation d'accès) Les intérimaires, les apprentis et les stagiaires ne sont pas autorisés à se rendre sur les chantiers, ateliers, locaux d'entreprise.			Limiter le nombre de personnes

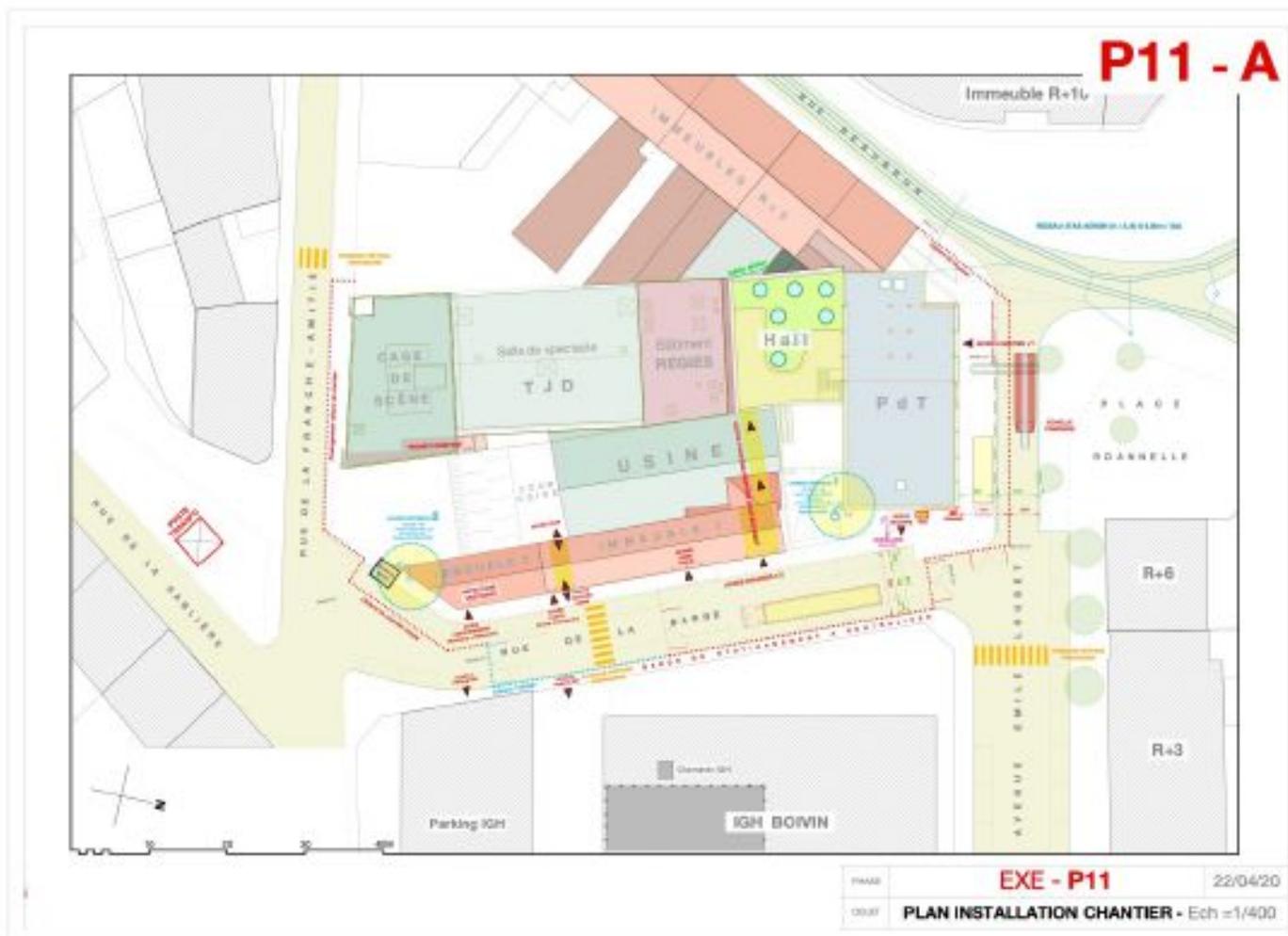
1.3.4 Horaires de travail

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
- Les horaires de travail sont adaptés Covid 19 : Matin : Rotation repas : 2 équipes ou ... Après Midi :			Limiter le nombre de personnes

1.4. SPECIFICITE CHANTIER : L'ORGANISATION DE CHANTIER COVID 19 (Exemple)

1.4.1 Plan d'installation de chantier (Points d'eau- Savon- Sanitaires)

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
- Le plan d'installation de chantier a été revu et adapté aux contraintes Covid-19 : ... Les Points d'eau sont indiqués par les cercles bleus, les accès sont définis	Référent Covid-19 Chantier	Tous les travailleurs	Limiter le nombre de personnes Eviter les croisements S'assurer des points d'eau savon et des dispositions sanitaires préconisées dans le guide édité par l'OPPBTB



Georges MAZOYER – www.gmsbtp.fr
 GMSBTP – AFCA AURA
 contact@gmsbtp.fr

1.5. SPECIFICITE CHANTIER : MESURES DE SECURITE APPLICABLES AUX INTERVENTIONS

COVID-19 (Exemple)

1.5.1 Consignes Covid-19

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
- Les informations en matière de sécurité sanitaire sont données par notre référent Covid-19 Chantier et selon notre protocole sanitaire joint en annexe. Notamment lors de ¼ d'H sécurité une fois en début de semaine– reprenant les consignes du guide OPPBTP par le biais des fiches conseils et/ou en reprenant les Comptes rendus du CSPS. Ces rappels peuvent être donnés en cours de travaux si des écarts sont constatés et si les règles sanitaires ne sont pas appliquées.	Référent Covid-19 Chantier	Tous les travailleurs	Informar, former et rappeler aux travailleurs les règles du Protocole sanitaire de notre entreprise.

1.5.2 Protections Covid-19 mises à disposition des travailleurs

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
Voir notre protocole sanitaire joint en annexe	Référent Covid-19 Chantier	Tous les travailleurs	

1.5.3 Contrôle d'accès au chantier

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
Voir notre protocole sanitaire joint en annexe	Référent Covid-19 Chantier	Tous les travailleurs	

1.5.4 Mesures d'appel des Secours

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
Le référent Covid-19 du MOA est informé par le SDIS de la disponibilité des secours. En cas d'indisponibilité, les travaux et interventions sont suspendus.	Référent Covid-19 Chantier	Tous les travailleurs	

(Les mesures de désinfection sont à traiter en fonction de la configuration du chantier)

1.5.5 Désinfection et aération des locaux communs-

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Dans le cadre du PGCSPS et afin de limiter au maximum le risque de propagation du virus, il a été prévu de faire nettoyer, désinfecter et aérer quotidiennement les locaux communs (réfectoire – sanitaires – vestiaires) par une entreprise spécialisée et dûment équipée en matière de désinfection.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nettoyage et la désinfection des surfaces de contact les plus usuels (portes, rampes d'escalier, fenêtres et tout autre équipement où l'on peut poser les mains y compris toilettes mobiles) sont prescrites toutes les 2 heures. - La désinfection par chaque intervenant avant et après utilisation des sanitaires. - La désinfection avant et après la pause déjeuner de sa place à table. - L'affichage des consignes sanitaires est obligatoire. Notre référent covid 19 chantier doit s'assurer de la présence des affichages et doit alerter en cas d'absence. 	<p>Lot 0 (Compte prorata)</p> <p>Référent Covid 19 Chantier</p>	<p>Tous les travailleurs</p>	<p>Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.</p>

1.5.6 Désinfection des matériels communs – gestion des déchets

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Dans le cadre du PGCSPS et afin de limiter au maximum le risque de propagation du virus il a été prévu de désinfecter les zones de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désinfection quotidienne par une entreprise spécialisée en la matière (toutes les deux heures) des circulations, main courante, des poignées de porte, et des surfaces de contact les plus usuels. - Désinfection des zones de travail selon notre protocole Sanitaire Covid 19. - Chaque zone de travail doit être équipée de bac à déchets spécifique pour recevoir les EPI (Gants, masques, combinaison jetable, mouchoir jetable, ...) potentiellement contaminés. Nous évacuons les déchets quotidiennement en quittant le site(Voir notre protocole sanitaire ci-joint) 	<p>Lot 0 (Compte prorata)</p> <p>Référent Covid 19 Chantier</p>	<p>Tous les travailleurs</p>	<p>Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.</p>

1.6. SPECIFICITE CHANTIER : LES CONSIGNES SANITAIRES COVID 19 (Exemple)

(Les consignes sanitaires sont à traiter en fonction de la configuration du chantier)

1.6.1 La Base vie

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Dans le cadre du PGCSPS et afin de limiter au maximum le risque de propagation du virus, il a été prévu de mettre en place une base vie en adéquation avec les dispositions sanitaires de distanciation de 1m soit 4m2 par travailleur ce qui doit permettre de garantir une distance de 1m autour d'une personne (dans toutes les directions) selon le protocole National de déconfinement des entreprises pour assurer la sécurité et la santé des travailleur (transmis par le ministère du travail le 03 Mai 2020).</p> <p>Cette disposition est, bien sûr, à privilégier et nécessite une adaptation en fonction de l'effectif maximal des travailleurs présents sur le chantier au même moment.</p> <p>Un planning de rotation en fonction de cet effectif et de la surface de la base vie est à mettre en œuvre ainsi qu'une procédure de désinfection des zones après chaque rotation d'effectifs et/ou d'entreprises.</p> <p>Règle de Fonctionnement (Affichage-Marquage-Aération-Surface de contact) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'effectif maximal de la base vie est affiché sur la porte d'entrée - Un marquage au sol est mis en place pour définir la position des travailleurs à l'intérieur de la base vie - La base vie est aérée à chaque rotation d'effectifs et/ou d'entreprises ou au moins deux fois par jour. - Les surfaces de contact comme la poignée de la porte d'entrée est désinfectée après ouverture et fermeture par le travailleur. Des lingettes de désinfection sont mises à disposition à l'entrée de la base vie. - Les règles de désinfection et de distanciation sont affichées dans la base vie pour qu'elles soient prises en compte par le référent Covid 19 et rappelées aux travailleurs. 	<p>MOA-MOE OPC-CSPS Lot 0 (Compte prorata)</p>	<p>Tous les travailleurs</p>	<p>Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.</p>

EXEMPLE DE MISE A JOUR DE PPSPS - Entreprises BTP - Risque infectieux COVID-19 V1 le 09 Mai 2020

1.6.2 Points d'eau et savon- essuie-mains jetables- Bacs à déchets

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Dans le cadre du PGCSPS et afin de limiter au maximum le risque de propagation du virus, il a été prévu d'installer des points d'eau équipés de savon et essuie-main jetable placés vers les zones de travaux. Le Plan d'installation de chantier (en annexe du PGCSPS repris en annexe des PPSPS) précise les zones permettant de répondre aux consignes sanitaires du guide.</p> <p>Des bacs à déchets sont installés à proximité des points d'eau permettant de recueillir les différents déchets issus des désinfections.</p> <p>Notre référent covid 19 chantier fait respecter les règles sanitaires et prévoit les matériels de protection (gants, masques + lunettes si possible ou distanciation de 1m mini), de désinfection (bidons d'eau clairement marqués eau de lavage, savon, solution hydro alcoolique), et bacs à déchets au poste de travail.</p>	<p>MOA-MOE OPC-CSPS Lot 0 (Compte prorata)</p> <p>Référent covid 19 chantier</p>	Tous les travailleurs	Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.

1.6.3 Plan de circulation

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Dans le cadre du PGCSPS et afin de limiter au maximum le risque de propagation du virus, il a été prévu des circulations permettant d'éviter les croisements en adoptant une circulation circulaire. Le plan de circulation doit être joint en annexe du PGC et des PPSPS. Les signalétiques doivent être installées sur site afin que les compagnons disposent d'indications claires sur les sens de circulation. Notre référent Covid 19 Chantier doit s'assurer de la présence de signalétiques et alerter en cas de manquements aux règles sanitaires prévues dans le guide et dans le PGC.</p>	<p>MOA-MOE OPC-CSPS</p> <p>Référent Covid 19 chantier</p>	Tous les travailleurs	Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.

1.6.4 Co-activité Simultanée ou successive

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Dans le cadre du PGCSPS et afin de limiter au maximum le risque de propagation du virus, il a été prévu de supprimer toute co-activité simultanée (2 entreprises sur une même zone de travail) et de proposer une co-activité successive d'entreprises tolérée sous conditions du CSPS. Un planning hebdomadaire est transmis au CSPS et aux entreprises afin de réaliser les interventions. Notre référent Covid 19 chantier doit alerter le CSPS et suspendre son activité en cas de co-activité simultanée ou de planning ne respectant pas les dispositions ci-dessus. Le planning zoné ou spatial doit être facilement exploitable afin de détecter toute anomalie ou collision d'entreprises (co-activité simultanée interdite).</p>	<p>MOA-MOE OPC-CSPS</p> <p>Référent Covid 19 chantier</p>	Tous les travailleurs	Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.

EXEMPLE DE MISE A JOUR DE PPSPS - Entreprises BTP - Risque infectieux COVID-19 V1 le 09 Mai 2020

1.6.5 Contraintes logistiques

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Dans le cadre du PGCSPS et afin de limiter au maximum le risque de propagation du virus, il a été prévu de traiter l’approvisionnement du chantier en fonction du DHOL et planning hebdo des réceptions. L’utilisation de l’ascenseur est soumis à des consignes sanitaires d’utilisation pour des approvisionnements successifs des postes de travail. La désinfection des surfaces de contact les plus usuels de l’ascenseur est obligatoire après chaque livraison pour permettre aux entreprises suivantes de l’utiliser sans risque de contagion. L’ascenseur est exclusivement utilisé pour l’approvisionnement des matériels et matériaux avec un seul travailleur à l’intérieur. L’accès au poste de travail se fait par la montée d’escalier et suivant le plan de circulation évitant les croisements (circulation circulaire).</p> <p>Un planning hebdomadaire des approvisionnements est transmis aux entreprises afin d’éviter toute co-activité en la matière.</p> <p>Notre référent Covid 19 chantier de l’entreprise doit alerter le CSPS et suspendre son activité en cas d’approvisionnement simultanée ou de livraison ne respectant pas les dispositions ci-dessus.</p> <p>Le planning des livraisons doit être facilement exploitable afin de détecter toute anomalie ou collision d’entreprises (approvisionnement simultané interdit).</p> <p>Obligation de désinfecter l’ascenseur après chaque livraison de matériels ou matériaux pour permettre à l’entreprise suivante de l’utiliser sans risque de contagion.</p>	<p>MOA-MOE OPC-CSPS</p> <p>OPC-CSPS</p> <p>Référent Covid 19 chantier</p> <p>OPC-CSPS</p>	Tous les lots	Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.

1.6.6 Analyse de risques Adaptés Covid 19

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Voir notre protocole sanitaire joint en annexe qui traite le risque infectieux propre à notre entreprise-</p> <p>Les risques exportés sont maîtrisés par la suppression des co-activités simultanées d’entreprise et les moyens sanitaires mis en œuvre au travers de notre protocole.</p> <p>En cas de co-activité simultanée, un mode opératoire est mis en place visant à éviter les risques de contamination et l’intervention ne peut se réaliser sans l’accord du CSPS.</p> <p>Les risques importés sont maîtrisés par l’organisation mise en place notamment les moyens sanitaires plan d’installation de chantier (points d’eau + Savon), Co-activité successive selon planning spatial hebdomadaire, désinfection des matériels mis en commun (ascenseurs..), l’organisation des circulations (pas de croisement), l’organisation des livraisons.</p>	Référent Covid 19 Chantier	Tous les travailleurs	Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.

EXEMPLE DE MISE A JOUR DE PPSPS - Entreprises BTP - Risque infectieux COVID-19 V1 le 09 Mai 2020

1.6.7 Repli de chantier

Descriptif	réalisateurs	utilisateurs	Objectifs et observations
<p>Dans le cadre du PGCSPS et afin de limiter au maximum le risque de propagation du virus, il a été prévu de traiter le repli de chantier et d'appliquer les règles sanitaires en la matière.</p> <p>1/ Rendre la zone propre après intervention 2/ Désinfecter les surfaces de contact, les matériels et outillages mis en commun 3/ Traiter les déchets en évitant la dispersion du virus selon le protocole National de déconfinement des entreprises pour assurer la sécurité et la santé des travailleur (transmis par le ministère du travail le 03 Mai 2020).</p>	<p>Référent Covid 19 Chantier Tous les Travailleurs</p>	<p>Tous les Travailleurs</p>	<p>Eviter la diffusion du virus par contact. Eviter la contagion par contact.</p>